

Les

TU TOS


Guyanasso

 L'association 

de fait

Sava


l'Europe
s'engage
en Guyane


Collectivité
Territoriale
de Guyane


UNION EUROPEENNE

Définition

L'association dite "de fait" ou "non déclarée" se représente par un groupement de personnes (physiques ou morales) souhaitant mettre en place des actions communes sans intention d'accomplir les formalités de déclarations. L'association non déclarée ne bénéficie pas de la capacité juridique de la personne morale.

Les avantages

L'association de fait est légale et les avantages sont qu'aucune autorisation, démarche ou déclaration n'est nécessaire. Le fonctionnement et la dissolution de celle-ci n'exige aucune formalité ni gestion administrative ou financière structurée. Les membres peuvent aussi choisir librement leur fonctionnement ou leur mode de décisions et d'organisations. Enfin, une association non déclarée ne peut être traduite en justice.

Les inconvénients

Comme précisé dans la définition, l'association ne bénéficie pas de la capacité juridique de la personne morale. Elle ne dispose donc pas, par elle-même, de droits et d'obligations. Ainsi:

- Son nom ne peut être protégé
- L'association ne peut avoir de compte bancaire, de SIRET
- L'association ne peut rien contractualiser en son nom (bail, contrat de travail...)
- L'association ne peut pas percevoir de subvention publique, ni des dons
- L'association ne peut solliciter quelconque agrément

Pour résumé, le choix de se réunir en association non déclarée peut tout à fait convenir à un groupement de projetant pas de solliciter un tiers.

Si vous projetez de demander des financements publics, établir des partenariats, embaucher, tout engager la responsabilité de votre association pour n'importe quelle démarche, vous devrez donc déclarer votre association.



Voir Tutos Guyanasso-
"Faites vos démarches -
site du service public"



Voir Tutos Guyanasso-
"Créer votre association"



81, rue des Peuples Autochtones 97300 CAYENNE



0594 30 21 36



sava@groupe-aprosep.com



guyanasso.org



GuyanAsso



guyanasso